

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE PLEUBIAN**

Séance du 13 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUBIAN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc MAHE, maire de PLEUBIAN.

Etaients présents : Mrs. MAHE, LE BRIAND, TILLY, MENGUY, HAMON, LE GALL, GICQUEL, PARANTHOEN, BERTHOU, Mmes CORLOUËR, AMBERT, LE PARLOUËR, BOURGES, L'HOSTIS, BROUDIC.

Absente: Mme MORVAN

Excusé : Mr LEON donne procuration à Mr LE BRIAND

Secrétaire : Mr LE BRIAND **Assistait :** Mr LE JUNTER, Secrétaire Général

Membres de référence : 19	Membres en exercice : 17
Membres ayant pris part à la délibération : 16	

TARIFS MUNICIPAUX 2019 (7.10)

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 13/12/2017 fixant les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2018,

CONSIDERANT qu'il est opportun de procéder à leur réactualisation annuelle,

VU la proposition du Maire d'une augmentation moyenne de 1.6 %.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe ainsi qu'il suit les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019 :

O B J E T	Tarifs 2019
<p>◆ <u>GARDERIE</u> . par quart d'heure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour le 1^{er} enfant - pour le 2^{ème} enfant - à partir du 3^{ème} enfant 	<p>0.50 0.30 Gratuit</p>
<p>◆ <u>RESTAURANT SCOLAIRE</u> A compter de la rentrée scolaire de septembre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> . le repas enfant... . le repas adulte... <p>(1/2 tarif 2^{ème} enfant – gratuité à partir du 3^{ème} sous conditions de ressources)</p>	<p>2.82 4.47</p>
<p>◆ <u>DROITS DE PLACE</u> (Marché hebdomadaire)</p> <p>Marché Hebdomadaire (en fonction de la longueur de l'étal)</p> <ul style="list-style-type: none"> . au marché, le ml . à la quinzaine, le ml . au mois (4 marchés), le ml au trimestre (13 marchés), le ml <p>Commerces ambulants hors marché (par jour) le ml</p> <p>Redevance occupation domaine public pour les terrasses et étalages des commerces par m² / trimestre</p> <p>Manèges et stands (en fonction de la surface pour la durée de la fête) le m²</p>	<p>1.00 0.80 0.70 0.60 1.00 1.00 0.50</p>

Cirque suivant dimension	
. cirque (petit) < 200 m ²	40.00
. cirque (grand) > 200 m ²	100.00
♦ <u>LOCATION PODIUM</u>	
. le m ² par jour (gratuit pour les associations locales)	1.00
. podium mobile (pour les associations et particuliers de la commune).....	100.00
. podium mobile (pour les associations et particuliers extérieurs) (caution 500 €)	500.00
♦ <u>CIMETIERES</u>	
. <u>concession</u> : 30 ans	219.00
50 ans	384.00
. <u>columbarium</u> : 15 ans.....	384.00
30 ans.....	711.00
♦ <u>CAVURNES</u>	
. 30 ans.....	109.00
. 50 ans.....	190.00
♦ <u>MINICAR</u>	
. enfants (écoles et associations de PLEUBIAN).....	Gratuit
. adultes (particuliers et associations) de Pleubian	Forfait 74 € + 25 €/H
. associations et groupes extérieures à la commune.....	Pas de location
. transports réguliers hebdomadaires (marché—anciens) le trimestre	18.00
. transport entre le camping de Laneros et le bourg le trajet aller-retour	3.00
♦ <u>PHOTOCOPIE (Mairie)</u>	
. l'unité	0.30
♦ <u>LOCATION SALLE DES FETES (avec vaisselle) *</u>	
<u>- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :</u>	
- la journée.....	119.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
<u>- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :</u>	
- la journée.....	170.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %
(caution de 300 € non encaissée et arrhes égales à 30 % de la location encaissée en cas de renonciation moins de 15 jours avant la date)	
* les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale	
♦ <u>LOCATION SALLE DES CHARDONS BLEUS (avec vaisselle) *</u>	
<u>- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association de la commune* :</u>	
- la journée.....	170.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %

- repas – apéritif – spectacle – exposition organisés par un particulier, un professionnel, une association, extérieurs :

- la journée.....	235.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %

(caution de 300 € non encaissée et arrhes égales à 30 % de la location encaissée en cas de renonciation moins de 15 jours avant la date)

*** les associations communales bénéficient de deux locations gratuites annuelles en plus de l'Assemblée Générale**

◆ **MAISON DES ASSOCIATIONS DU LAUNAY**

. particuliers – professionnels, et associations extérieures

. salle à manger + cuisine + vaisselle - la journée.....	148.00
- la 2 ^{ème} journée.....	50 %

. salle à manger + verres pour apéritif ½ journée	76.00
. salle de réunions.....	66.00

. associations pleubiannaises

. salle à manger + cuisine + vaisselle - la journée...	76.00
« « - la 2 ^{ème} journée...	50 %
. salle de réunions.....	Gratuit

(caution de 300 €)

. salle pour séances diverses hebdomadaires – le trimestre...	128.00
cuisine (associations extérieures – la semaine°	23.00

◆ **SALLE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DU LAUNAY**

. location salle de danse + gymnastique à l'heure (pour les associations et privés extérieurs à la commune)	16.00
--	-------

◆ **AGENCE POSTALE DE L'ARMOR**

- Photocopie (unité).....	0.30
- télécopie (unité).....	0.50

◆ **ANCIEN SYNDICAT D'INITIATIVE**

Location pour exposition – la semaine	67.00
---------------------------------------	-------

◆ **OFFICE DU TOURISME**

Location Salle étage - la semaine	97.00
-----------------------------------	-------

◆ **LOCATION DE COUVERTS**

. le bac complet	Gratuit
. le bac de 25 verres	Gratuit
caution...	30.00

◆ **LOCATION SALLE OMNISPORTS**

. heure de tennis...	Gratuit
----------------------	---------

◆ **TENNIS EXTERIEUR**

- l'heure.....	Gratuit
----------------	---------

◆ **GRAVILLONS**

. le m3 livré	44.00
---------------	-------

◆ <u>PUISARDS</u>	
. l'unité avec dalle béton...	41.00
- l'unité avec grille fonte...	87.00
◆ <u>BUSES ECOPAL</u> (l'unité posée)	
. Ø 200	28.00
. Ø 250	34.00
. Ø 300	39.00
◆ <u>CANIVEAU-GRILLE (le ml):</u>	
. largeur 100 ml	127.00
. largeur 200 ml	193.00
◆ <u>MOUILLAGES :</u>	
- location annuelle	175.00
- location mensuelle	85.00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Loïc MAHE

